

# les Plans de protection de l'atmosphère dans les Hauts de France et l'implication des collectivités territoriales

---

**Journée nationale de la  
qualité de l'air du 19  
septembre 2018**

**IMT Lille Douai**



# Les PPA en Hauts de France

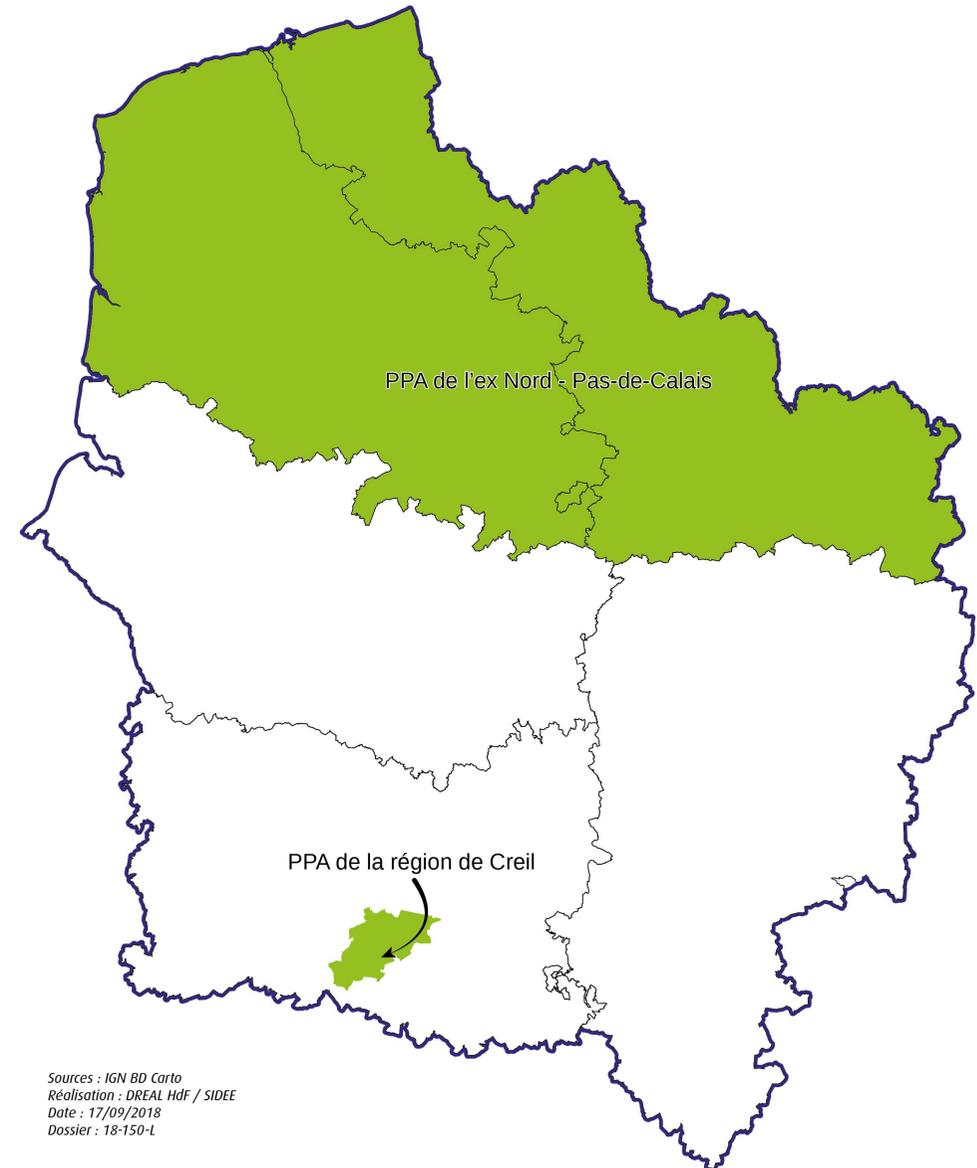


## Les PPA en Hauts-de-France

- 1 PPA Nord Pas-de-Calais
  - 2,5 M d'habitants
  - Nord et Pas-de-Calais
  - Approuvé le 27 mars 2014
- 1 PPA sur l'agglomération de Creil
  - 135 000 habitants
  - 30 communes
  - Approuvé en décembre 2015

Les PPA sont les principaux volets réglementaires sur la qualité de l'air en région.

Ils viennent en complément et en synergie d'autres dispositifs d'accompagnement ou de planification (PCAET).



Sources : IGN BD Cartho  
Réalisation : DREAL Hdf / SIDE  
Date : 17/09/2018  
Dossier : 18-150-L

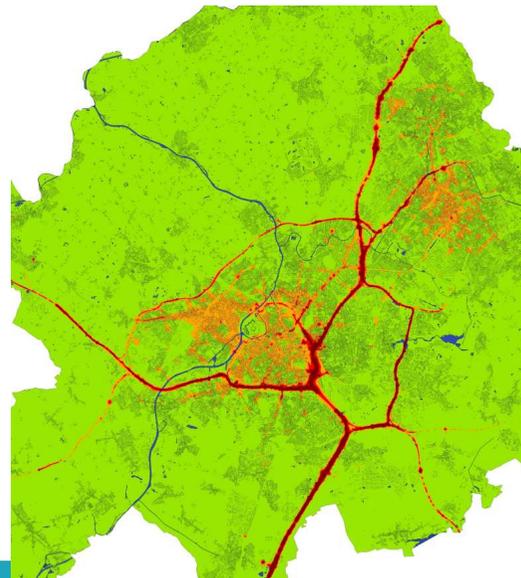
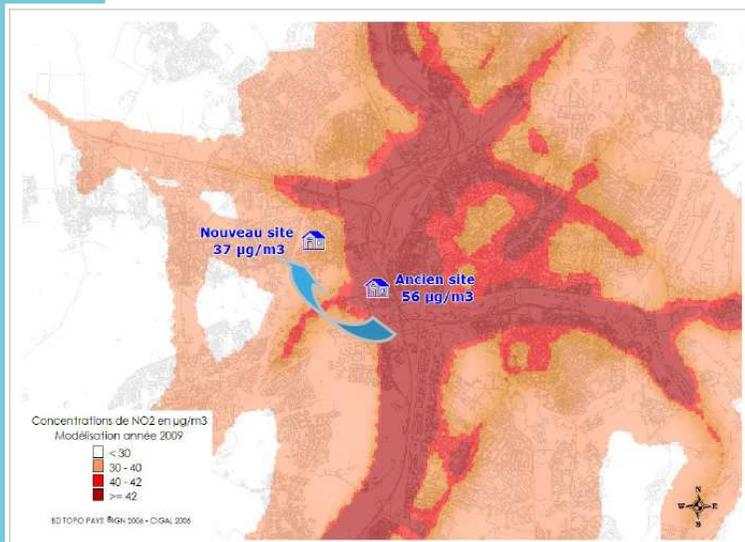
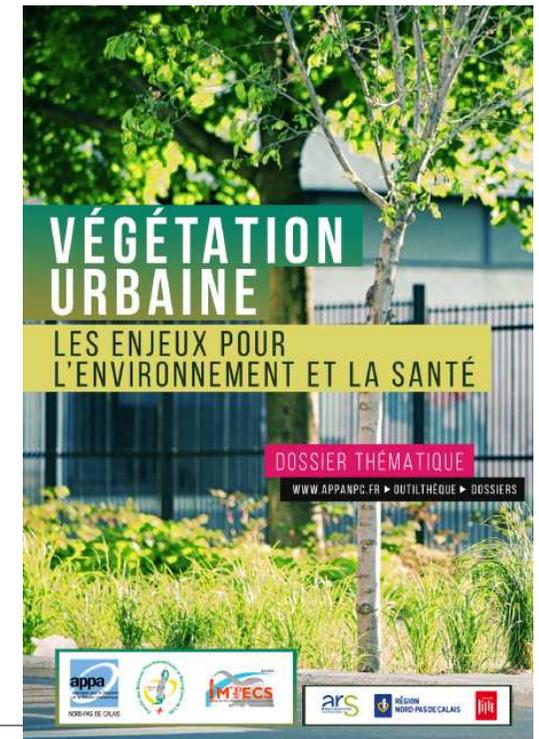
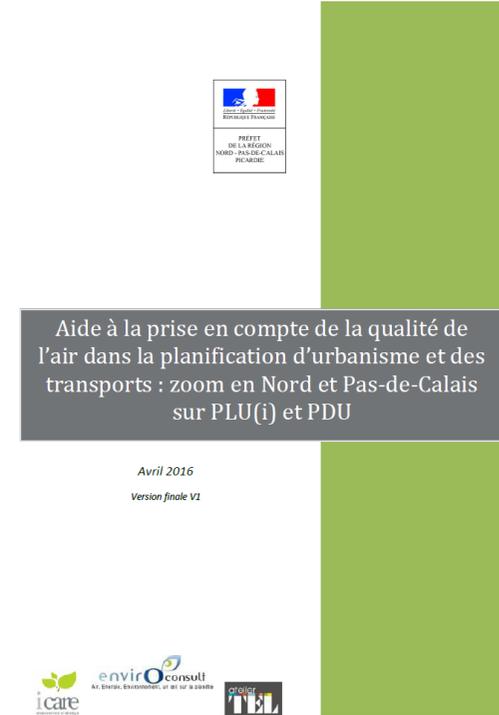


# Le PPA Nord Pas de Calais : exemples de mesures permanentes

- Industrie
  - Réduire les émissions des chaudières industrielles
- Transports
  - Élaboration de PDE et de PDA
  - Création d'offres de covoiturage
  - Réduction pérenne de vitesse sur certains axes
- Résidentiel et tertiaire
  - Interdire l'installation d'équipements de combustion au bois non performants
- Agriculture
  - Réduire et sécuriser l'utilisation des produits phytosanitaires



# L'aménagement du territoire et l'urbanisme sont des leviers à disposition des collectivités



## LES VOILETS THÉMATIQUES DE L'AEU<sub>2</sub>

### LA QUALITÉ DE L'AIR ET SES ENJEUX SANITAIRES

COMPLÉMENT DU GUIDE DE L'AEU<sub>2</sub>

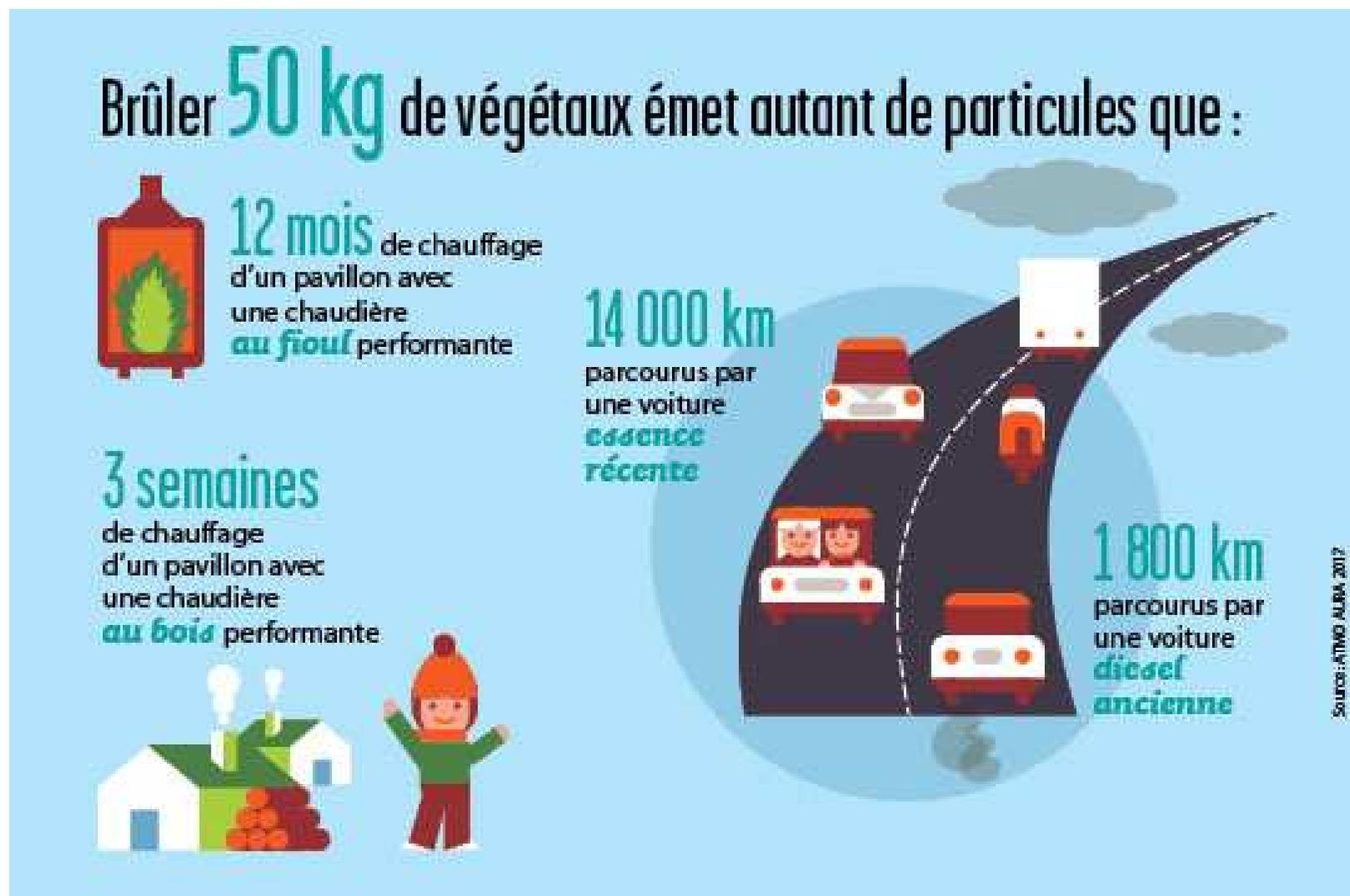
# L'action par l'exemplarité : bilan des plans de déplacement des administrations

- **Bilan des plans de déplacement administrations (PDA) :**
  - 68 collectivités assujetties
  - 5 PDA remis par les collectivités (16 %)



- **Action de contrôle administratif de la réalisation des plans de déplacement sous l'autorité des préfets**
- **35 dossiers de contrôles en cours (PDE) => 9 mises en demeure prononcées pouvant aboutir à des sanctions financières**

# Les collectivités ont un rôle à jouer : exemple du brûlage des déchets verts



**Le brûlage des déchets est interdit par les règlements sanitaires départementaux : son application relève des pouvoirs du maire.**